

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01225 Numéro SIREN : 493 073 373 Nom ou dénomination : A.MTEC AUDIT
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 16071

A.MTEC AUDIT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 500 000.00 €

Siège social : 10 rue DE BELLINIERE BP 10006

49801 TRELAZE CEDEX 1

493 073 373 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 18 OCT. 2021

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 129 672.76 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Un résultat de | 129 672.76 € |
| - Une somme de | 105 000.00 € |
| à la distribution de dividende, soit par action, | |
| un montant de | 21.00 € |
| - et le solde, soit | 24 672.76 € |
| au compte "Report à Nouveau" | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 21.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2021, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Sur ce montant global de dividendes de 105 000 €, une somme de 21 € est soumise au PFU ou éligible à l'abattement de 40%, et une somme de 104 979 € n'est pas soumise au PFU ou éligible à l'abattement de 40%.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

BZ

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué :	105 000.00 €
soit, par titre :	21.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	21.00 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	104 979.00 €

Exercice : 31/12/2018

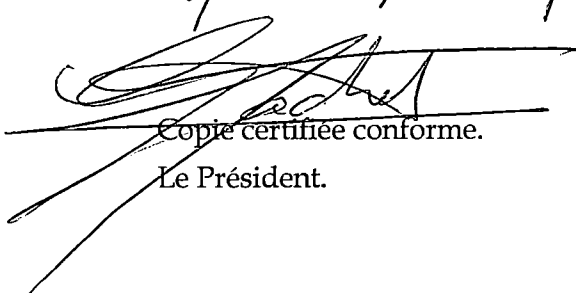
- Dividende global distribué :	102 500.00 €
soit, par titre :	20.50 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	20.50 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	102 479.50 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	0.00 €
--------------------------------------	--------

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme


Copie certifiée conforme.

Le Président.

A.MTEC AUDIT

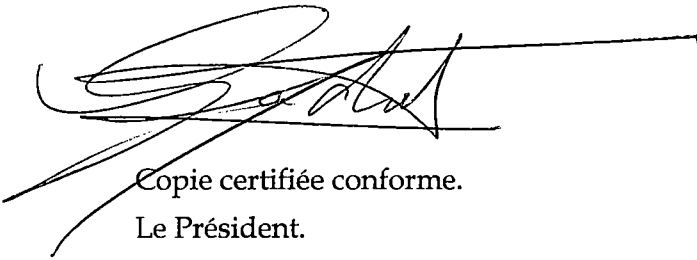
Société Par Actions Simplifiée au capital de 500 000.00 €

Siège social : 10 rue DE BELLINIERE BP 10006

49801 TRELAZE CEDEX 1

493 073 373 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



Copie certifiée conforme.

Le Président.

Désignation de l'entreprise : SAS A.MTEC AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 10 RUE DE BELLINIÈRE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 49307337300018		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31122020				
		N-1 31122019				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 280			
	Fonds commercial (1)	AH	887 086			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 018			
	Autres immobilisations corporelles	AT	70 036			
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU	8			
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD	93			
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières*	BH	500			
	TOTAL (II)		BJ	997 020		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		BK	104 528			
		BM				
		BO				
		BQ				
		BS				
		BU				
		BW				
		BY	19 089			
		CA	15 031			
		CC				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		CE				
		CG	29 771			
		CH	25 144			
		CI				
		CK	19 089			
		CW				
		CM				
		CN				
		CO	1 701 949			
		IA	123 617			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	500	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS A.MTEC AUDIT

Néant ☐ *

FAIRE ATTENTION A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	379 345	359 699
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	129 673	124 646
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 059 018	1 034 345
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 798	137
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		21 002
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 473	93 478
	Dettes fiscales et sociales	DY	368 768	353 076
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	48 276	72 522
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	519 314	540 215
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 578 332	1 574 561
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	519 314	540 215
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 649	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A. MTEC AUDIT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	740	FB		FC	1 479
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	1 968 227	FH		FI	1 940 993
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 968 967	FK		FL	1 942 471
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 049
	Autres produits (1) (11)					FQ	52
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 000 068
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	580 255
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 836
	Salaires et traitements*					FY	823 926
	Charges sociales (10)					FZ	360 949
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	6 717
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	19 089
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	126
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 823 898
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	176 170
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	113
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	113
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 229
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 229
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 116)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	174 054
							170 897

Désignation de l'entreprise : SAS A.MTEC AUDIT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		4 113	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		4 113	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(4 112)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	44 381	42 139	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 000 181	1 962 977	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 870 508	1 838 331	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	129 673	124 646	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	15 129	13 942	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	31 049	20 339	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	74	70	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 578 332.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 968 966.60 Euros et dégageant un bénéfice de 129 672.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	894 366		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 018		
Installations générales agencements aménagements divers	10 962		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 074		
TOTAL	102 054		
Autres participations	8		
Autres titres immobilisés	93		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	600		
TOTAL GENERAL	997 020		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			894 366	894 366
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 018	32 018
Installations générales agencements aménagements divers			10 962	10 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 074	59 074
TOTAL			102 054	102 054
Autres participations			8	8
Autres titres immobilisés			93	93
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			600	600
TOTAL GENERAL			997 020	997 020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 280			7 280
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 018			32 018
Installations générales agencements aménagements divers	10 962			10 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 551	6 717		54 268
TOTAL	90 531	6 717		97 248
TOTAL GENERAL	97 810	6 717		104 528

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	6 717				
TOTAL	6 717				
TOTAL GENERAL	6 717				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Autres créances clients	634 984	634 984	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 608	6 608	
Débiteurs divers	8 423	8 423	
Charges constatées d'avance	25 144	25 144	
TOTAL	675 659	675 659	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 798	1 798		
Fournisseurs et comptes rattachés	100 473	100 473		
Personnel et comptes rattachés	115 157	115 157		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 382	83 382		
Impôts sur les bénéfices	11 805	11 805		
Taxe sur la valeur ajoutée	145 574	145 574		
Autres impôts taxes et assimilés	10 846	10 846		
Groupe et associés	2 004	2 004		
Autres dettes	48 276	48 276		
TOTAL	519 314	519 314		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	5 000			5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	887 086			887 086	
Total	887 086			887 086	

Ce fonds ne fait pas l'objet d'amortissements. La valeur du fonds n'a pas été dépréciée, l'activité étant stable.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 6 ans

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 330
Dettes fiscales et sociales	92 481
Total	98 960

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 144
Total	25 144

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	12
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2850 euros, décomposés de la manière suivante, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes et honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 .

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		76 161
Engagement total		76 161

Hypothèses de calculs retenues

Les indemnités de départ en retraite ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2020 au prorata acquis de l'ancienneté estimée lors du départ en retraite.

Le montant du passif social s'élève à la somme de 76161 € (hors charges sociales).

Le calcul est réalisé selon la méthode rétrospective prorata temporis et en tenant compte des paramètres suivants:

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- départ initiative salarié
- taux d'actualisation: 2.25%
- table de mortalité: TV 88/90



S.A.S. A.MTEC AUDIT

**Siège social :
10, rue de Bellinière
BP 10006
49800 TRELAZE CEDEX 1

493 073 373 RCS ANGERS**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A.MTEC AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 10 rue de Bellinière – BP 10006 – 49800 TRELAZE CEDEX 1
493 073 373 RCS ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.MTEC AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Dépréciation des créances » de l'annexe expose la méthode de dépréciation éventuelle des créances.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, ils ont été précisés dans la note « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilité du Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Haute-Goulaine,

Le 30 juin 2021.

ZAE AUDIT
Commissaire aux comptes

Fanny BAULAND
Associée.

Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 280	7 280				
	Fonds commercial (1)	887 086		887 086	887 086		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	32 018	32 018				
	Autres immobilisations corporelles	70 036	65 230	4 805	11 523	6 717	58.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8		8	8		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	93		93	93		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	500		500	500		
	Total II	997 020	104 528	892 492	899 209	6 717	0.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	634 984	19 089	615 895	606 192	9 703	1.60
	Autres créances	15 031		15 031	15 540	509	3.28
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	29 771		29 771	26 720	3 051	11.42
	Charges constatées d'avance (3)	25 144		25 144	26 899	1 755	6.53
	Total III	704 930	19 089	685 841	675 351	10 489	1.55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 701 949	123 617	1 578 332	1 574 561	3 772	0.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

500

A.MTEC Audit

Certifié par le Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000	500 000		
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	379 345	359 699	19 646	5.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	129 673	124 646	5 027	4.03
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 059 018	1 034 345	24 673	2.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 798	137	1 661	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		21 002	21 002	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 473	93 478	6 994	7.48
	Dettes fiscales et sociales	368 768	353 076	15 692	4.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48 276	72 522	24 246	33.43
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	519 314	540 215	20 901	3.87
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 578 332	1 574 561	3 772	0.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

519 314 540 215

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	740		740	1 479		739	49.96
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 968 227		1 968 227	1 940 993		27 234	1.40
Chiffre d'affaires NET	1 968 967		1 968 967	1 942 471		26 495	1.36
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 049	20 339		10 710	52.66
Autres produits			52	30		22	72.22
Total des Produits d'exploitation (I)			2 000 068	1 962 841		37 227	1.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			580 255	583 336		3 081	0.53
Impôts, taxes et versements assimilés			32 836	26 623		6 212	23.33
Salaires et traitements			823 926	816 209		7 717	0.95
Charges sociales			360 949	351 950		8 999	2.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 717	11 469		4 752	41.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 089			19 089	
Dotations aux provisions							
Autres charges			126	71		55	77.68
Total des Charges d'exploitation (II)			1 823 898	1 789 658		34 240	1.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			176 170	173 182		2 987	1.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	113	136	22	16.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	113	136	22	16.52
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 229	2 421	192	7.94
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 229	2 421	192	7.94
2. Résultat financier (V-VI)	2 116	2 286	170	7.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	174 054	170 897	3 157	1.85
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1	1	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1	1	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 113	4 113	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		4 113	4 113	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 112	4 112	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	44 381	42 139	2 242	5.32
Total des produits (I+III+V+VII)	2 000 181	1 962 977	37 204	1.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 870 508	1 838 331	32 177	1.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	129 673	124 646	5 027	4.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.MTEC Audit

Certifié par le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 578 332.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 968 966.60 Euros et dégageant un bénéfice de 129 672.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	894 366		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 018		
Installations générales agencements aménagements divers	10 962		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 074		
TOTAL	102 054		
Autres participations	8		
Autres titres immobilisés	93		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	600		
TOTAL GENERAL	997 020		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			894 366	894 366
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 018	32 018
Installations générales agencements aménagements divers			10 962	10 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 074	59 074
TOTAL			102 054	102 054
Autres participations			8	8
Autres titres immobilisés			93	93
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			600	600
TOTAL GENERAL			997 020	997 020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 280			7 280
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 018			32 018
Installations générales agencements aménagements divers	10 962			10 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 551	6 717		54 268
TOTAL	90 531	6 717		97 248
TOTAL GENERAL	97 810	6 717		104 528

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	6 717				
TOTAL	6 717				
TOTAL GENERAL	6 717				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Autres créances clients	634 984	634 984	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 608	6 608	
Débiteurs divers	8 423	8 423	
Charges constatées d'avance	25 144	25 144	
TOTAL	675 659	675 659	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 798	1 798		
Fournisseurs et comptes rattachés	100 473	100 473		
Personnel et comptes rattachés	115 157	115 157		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 382	83 382		
Impôts sur les bénéfices	11 805	11 805		
Taxe sur la valeur ajoutée	145 574	145 574		
Autres impôts taxes et assimilés	10 846	10 846		
Groupe et associés	2 004	2 004		
Autres dettes	48 276	48 276		
TOTAL	519 314	519 314		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	5 000			5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	887 086			887 086	
Total	887 086			887 086	

Ce fonds ne fait pas l'objet d'amortissements. La valeur du fonds n'a pas été dépréciée, l'activité étant stable.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 6 ans

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 330
Dettes fiscales et sociales	92 481
Total	98 960

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 144
Total	25 144

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	12
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2850 euros, décomposés de la manière suivante, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes et honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 .

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		76 161
Engagement total		76 161

Hypothèses de calculs retenues

Les indemnités de départ en retraite ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2020 au prorata acquis de l'ancienneté estimée lors du départ en retraite.

Le montant du passif social s'élève à la somme de 76161 € (hors charges sociales).

Le calcul est réalisé selon la méthode rétrospective prorata temporis et en tenant compte des paramètres suivants:

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- départ initiative salarié
- taux d'actualisation: 2.25%
- table de mortalité: TV 88/90

A.MTEC AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : 10 rue de Bellinière – BP 10006 – 49800 TRELAZE CEDEX 1
RCS ANGERS 493 073 373

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Haute-Goulaine,

Le 30 juin 2021.

2AE AUDIT

Commissaire aux comptes

Fanny BAULAND,

Associée.